

**Compte rendu - Relevé de décisions**

**Conseil scientifique**

19 mars 2014 – Ined

---

**- Étaient présents :**

Chantal Cases (Ined)  
Juan Antonio Fernández Cordon (Conseil économique et social d'Espagne)  
Christophe Z. Guilmoto (Ceped)  
William Molmy (Ined)  
Xavier Pérès (Ined)  
Véronique Petit (Université de Poitiers)  
Christine Théré (Ined)

**- Étaient excusés :**

Frédérique Alexandre-Bailly (Escp)  
Paul-André Chiappori (Université de Columbia)  
Gustavo De Santis (Université de Florence)  
Pierre-Cyrille Haut-Cœur (Campus Condorcet)  
Richard Marcoux (Université Laval)  
Koffi N'Guessan (École nationale de statistique d'Abidjan)

- 
- 1. Bilan des activités 2013 / Avis du conseil**
  - 2. Présentation du projet Resodemo**
  - 3. Préparation du colloque iPOPs 2015**
  - 4. Point sur le projet de recherche commun à l'ensemble des partenaires en vue d'une soumission à un appel d'offres ANR**
  - 5. Autres**

## 1. Bilan des activités 2013 / Avis du conseil scientifique

### [Accéder au document de présentation du bilan](#)

- **Accueils en délégation et gouvernance :**

L'avis du conseil scientifique est sollicité sur la participation au conseil des partenaires des chercheurs accueillis en délégation (rappel : l'établissement d'appartenance du chercheur accueilli devient membre affilié au Labex pour une période de 3 ans renouvelable une fois). Le conseil scientifique charge le conseil des partenaires d'établir les conditions d'intégration et de participation des chercheurs délégués aux réunions. Il est recommandé de sélectionner chaque année un représentant des chercheurs délégués\*.

*\* Attention : généralement, une délégation permet de préparer une HDR, ce qui se traduit à plus ou moins court terme par un changement de laboratoire. Cet élément sera à prendre en compte lors de la nomination du chercheur représentant.*

- **Calendrier des appels à candidatures :**

Il est suggéré d'étudier la possibilité d'avancer l'ouverture des appels à candidatures des post-doctorants, des doctorants – pour les accorder au calendrier général des autres recruteurs – et des accueils en délégation – pour que les candidats aient suffisamment de temps pour solliciter l'avis de leur conseil d'administration.

Il est demandé d'ouvrir plus largement à l'international les appels des post-doctorants et des doctorants.

- **« Aide à la mobilité des chercheurs seniors » :**

Afin de lever l'ambiguïté sur le terme « senior », il a été décidé de renommer ce dispositif « Aide la mobilité des chercheurs étrangers ».

- **Indicateurs de publication et l'ANR :**

L'obligation pour les chercheurs d'intégrer la mention type\* aux travaux réalisés pendant leur période de financement dans le Labex devra apparaître plus clairement dans les contrats d'accueil. Cette information sera également rappelée de façon régulière sur la messagerie des personnes concernées.

*\* Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence iPOPs porté par heSam Université, portant la référence ANR-10-LABX-0089*

*This work was conducted under the remit of the iPOPs laboratory of excellence, supported by heSam Université, under the reference ANR-10-Labx-0089*

## 2. Présentation du projet Resodemo / Projets de formation

Le projet de faire participer iPOPs au travail de coordination et de diffusion de Resodemo est encouragé par les membres du conseil scientifique. Il est rappelé que l'apport du Labex aux formations doit être à la fois scientifique et financier. Le conseil suggère de développer l'offre de formation (mise en ligne de cours) en sollicitant et en intégrant des réseaux

d'experts et de chercheurs impliqués dans cette activité (création de nouveaux partenariats). A l'avenir, il est aussi conseillé de rendre la formation diplômante.

L'aide au pilotage de Resodemo débutera dès la rentrée 2014-2015.

Le rapprochement de Resodemo et de l'EDSD est évoqué afin d'accroître le nombre de candidats français (chaque année plus bas) à l'école européenne.

Le projet de soutien aux étudiants en démographie des pays du Sud – financement d'une année pré-doctorale – est également abordé. Dans un premier temps, il est conseillé d'orienter cette aide vers le public étudiant inscrit dans les établissements du Sud déjà partenaires de l'Ined.

### **3. Préparation du colloque iPOPs 2015**

Afin de tenir ses engagements en matière de valorisation, iPOPs présentera un colloque au début de l'année civile 2015. Il s'étendra sur deux jours, portera sur l'un des axes fondateurs d'iPOPs et regroupera jeunes chercheurs, chercheurs accueillis et spécialistes des thèmes abordés. Un comité d'organisation sera mis en place durant le deuxième semestre 2014.

### **4. Projet de recherche commun à l'ensemble des partenaires en vue d'une soumission à un appel d'offres ANR**

Le conseil est averti que les chercheurs qui portaient le premier projet ont décidé de se recentrer sur les territoires d'Outre-mer afin de mobiliser un plus grand nombre de participants parmi les partenaires. La nouvelle orientation sera formalisée et soumise au conseil des partenaires et à la direction exécutive d'iPOPs pour validation.

### **5. Autres**

- **Intégration du Cerpos au CRESPPA / prolongement du partenariat**

Le conseil a pris connaissance du courrier de Hervé Serry (10 mars 2014), directeur de recherche au CNRS et nouveau directeur du Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, qui informait la directrice de l'Ined du rattachement du Cerpos à l'UMR CRESPPA (7217), qui regroupe trois équipes : le CSU (Cultures et Sociétés Urbaines), le GTM (Genre, Travail, Mobilités) et le LabToP (Laboratoire Théories du politique). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les membres du Cerpos ont rejoint l'équipe GTM et animent un axe de recherche intitulé « Dynamiques socio-démographiques, famille et socialisation ».

Le conseil scientifique préconise que le prolongement du partenariat soit calqué sur l'exemple strasbourgeois de l'UMR Sage (7363). Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, lors de la fusion du Cress (alors partenaire di'POPs) et de trois autres UR au sein de SAGE, il avait été décidé de ne pas élargir le partenariat initial de l'équipe du Cress aux unités nouvellement intégrées.

- **Prochain conseil des partenaires**

Suite à la demande de l'ANR, deux de ses chargés de mission participeront à la prochaine réunion des partenaires qui aura lieu le 22 mai 2014.

- **Composition du conseil scientifique**

La fin du premier mandat de trois ans va entraîner dès l'automne prochain un remaniement des membres du conseil. Le renouvellement sera proposé aux membres qui le souhaitent. De manière générale, la nomination de suppléants est encouragée afin que les prochaines réunions se déroulent au grand complet.